

Réunion du 17 octobre 2019 au 18 octobre 2019

Mission 3 : le combat pour l'efficacité régionale	M3
Action 7 : des politiques régionales mieux évaluées et plus économes	A7
Le suivi des entités liées à la Région	

Le Conseil Régional,

- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU** le règlement budgétaire et financier,
- VU** le budget voté au titre de l'exercice 2019 lors des séances du Conseil régional relatives au budget de la Région,
- VU** l'avis du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional en date du 15 octobre 2019

CONSIDERANT le rapport de sa Présidente,

CONSIDERANT l'avis de la commission Finances, ressources humaines, affaires générales, coopération interrégionale, affaires européennes et coopération internationale

ENTENDU Lucie ETONNO, Christophe CLERGEAU, Jean GOYCHMAN, Aykel GARBAA, Ina SY, Franck NICOLON, Frédéric BEATSE, Franck LOUVRIER, Stéphane IBARRA, Philippe HENRY, Bruno RETAILLEAU, Nathalie POIRIER, André MARTIN, Maurice PERRION, Roch BRANCOUR, Laurence GARNIER, Vanessa CHARBONNEAU, Laurent DEJOIE, Pascal GANNAT.

Après en avoir délibéré,

APPROUVE

les rapports d'activités des SEM et SPL présentés en annexe par les représentants de la Région, administrateurs de ces sociétés :

- la SAEML Vendée,
- la SAEML La Folle Journée,
- la SAEML Alter Eco,
- la SEM Laval Mayenne Aménagement,
- la SEM Le Mans Basket.

- la Société d'aménagement de la métropole ouest atlantique (SAMOA),
- la Société publique locale SPL Loire-Atlantique Développement,
- la SPL le Voyage à Nantes,
- la SPL Pays de la Loire Environnement et Biodiversité,

- la SPL Cité Nantes Events Center,
- la SPL Destination Bretagne Sud,
- la SPL Saint-Nazaire Agglomération Tourisme,
- la SPL Océan Marais de Monts Tourisme,
- la SPL Pornichet Destination,
- la SPL Destination Vendée Grand Littoral,
- la SPL Angers Loire Tourisme Expo Congrès (ALTEC).

La Présidente du Conseil régional



Christelle MORANÇAIS

ADOPTÉ

Abstentions : Groupe Socialiste, Écologiste, Radical et Républicain, Groupe Écologiste et Citoyen, Groupe La Région en Marche, Groupe Rassemblement National des Pays de la Loire, Pascale DEBORD

Absents lors du vote : Alain AVELLO (non inscrit), Marguerite LUSSAUD (non inscrit)

REÇU le 21/10/19 à la Préfecture de la Région des Pays de la Loire

L'original de la délibération et les documents annexés sont mis à la consultation conformément aux dispositions de la loi n° 78.753 du 17 juillet 1978 relative à l'accès aux documents administratifs